**DOCUMENT TYPE DE PASSATION DE MARCHES**

**Dossier de Sélection Initiale**

**Systèmes d’Information**

**Conception, Fourniture et Installation**

**(À utiliser avec une Demande de Propositions)**



**Juillet 2023**

Ce document est soumis au droit d’auteur.

Ce document ne peut être utilisé et reproduit qu’à des fins non commerciales. Toute utilisation commerciale, y compris, mais sans s’y limiter, la revente, la facturation de l’accès, de la redistribution ou des œuvres dérivées telles que les traductions non officielles basées sur ce document n’est pas autorisée.

**Révisions**

**Juillet 2023**

La présente révision contient des dispositions pour prendre en compte l’expérience en gestion des risques de cybersécurité pour les marchés qui ont été évalués comme présentant des risques potentiels ou réels de cybersécurité.

**Juin 2021**

Cette version comprend des dispositions visant à garantir qu'une entreprise disqualifiée par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS ne se voit pas attribuer un contrat.

Cette révision incorpore des dispositions sur les aspects environnementaux et sociaux selon le cas.

**Octobre 2017**

Cette révision intègre de nouvelles dispositions sur la propriété effective.

**Janvier 2017**

Cette révision datée comprend quelques améliorations rédactionnelles.

**Avant-propos**

Le présent Document Type de Passation de Marchés (DTPM) a été préparé par la Banque mondiale pour la Sélection Initiale des Candidats à la Demande de Propositions (DP) pour la passation de marchés de Systèmes d’Information (Conception, Fourniture et Installation).

Le Dossier de Sélection Initiale (DSI) doit être utilisé par l’Emprunteur avec le minimum de modifications nécessaires, et acceptables pour la Banque, lorsqu’un processus de Sélection Initiale a lieu avant de lancer la demande de propositions.

**Préface**

Ce DTPM reflète le *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI,* *juillet 2016,* tel que modifié de temps à autre de la Banque mondiale. Le présent DTPM s’applique à la passation de marchés de Systèmes d’Information (Conception, Fourniture et Installation) dans des projets financés par la BIRD ou de l’IDA dont l’Accord Juridique fait référence au *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI*.

Cette révision comprend des dispositions visant à tenir compte de l’expérience dans la gestion des risques de cybersécurité à appliquer aux marchés qui ont été évalués comme présentant des risques potentiels ou réels de cybersécurité.

Pour obtenir de plus amples informations sur les marchés publics dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale ou pour toute question concernant l’utilisation de ce DTPM, veuillez contacter :

Chief Procurement Officer

The World Bank

1818 H Street, N.W.

Washington, D.C. 20433 U.S.A.

http ://www.worldbank.org

Document Type de Passation de Marchés

**Sommaire**

**Avis Spécifique de Passation de Marché - Invitation à la Sélection Initiale**

Le modèle joint est l’Invitation à la Sélection Initiale. Il s’agit du modèle à utiliser par l’Acheteur.

**Dossier de Sélection Initiale : Passation de Marché de Systèmes d’Information (Conception, Fourniture et Installation)**

**PARTIE 1 – PROCÉDURES DE SÉLECTION**

**Section I - Instructions aux Candidats (IC)**

La présente Section fournit des renseignements pour aider les Candidats à préparer et à soumettre leur Dossier de Candidature à la Sélection Initiale (« Candidature »). Des informations sont également fournies sur l’ouverture et l’évaluation des Candidatures. **La section I contient des dispositions qui doivent être utilisées sans modification.**

**Section II – Données Particulières de la Sélection Initiale (DPSI)**

Cette Section comprend des dispositions qui sont spécifiques à chaque marché et complètent la Section I, Instructions aux Candidats.

**Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale**

La présente Section précise les méthodes, les critères et les exigences à utiliser pour déterminer comment les Candidats doivent être initialement sélectionnés et invités plus tard à soumettre des Propositions.

**Section IV - Formulaires de Candidature**

Cette Section comprend la Lettre de Candidature et d’autres formulaires qui doivent être soumis avec la Candidature.

**Section V - Pays éligibles**

Cette Section contient des informations concernant les pays éligibles.

**Section VI - Fraude et corruption**

Cette Section fournit aux Candidats la référence à la politique de la Banque en matière de Fraude et de Corruption applicable au processus de Sélection Initiale.

**PARTIE 2 – EXIGENCES DE L’ACHETEUR**

**Section VII –Portée des Exigences de l’Acheteur**

Cette Section comprend une description sommaire, le calendrier de mise en œuvre et les Données sur le Site et d’autres Données sur la Conception, la Fourniture et l’Installation du Système d’Information relatif à la Sélection Initiale.

**Avis Spécifique de Passation de Marchés – Dossier de Sélection Initiale (DSI)**

**Modèle**

**Invitation à la Sélection Initiale**

**Systèmes d’Information**

**(Conception, Fourniture et Installation)**

**Acheteur :** *[insérer le nom de l’agence de l’Acheteur]*

**Projet :** *[insérer le nom du projet]*

**Titre du Marché :** *[insérer le nom du marché]*

**Pays :** *[insérer le pays où la DSI est émise]*

**N° de prêt /N° de crédit / N° de don :** *[insérer le numéro de référence* pour le *prêt/crédit/don]*

**Numéro de DSI** : *[insérer le numéro de référence de la DSI indiqué dans le plan de passation des marchés]*

**Émis le :** *[insérer la date à laquelle la DSI* est émise sur *le marché]*

1. Le *[insérer le nom de l’Emprunteur/Bénéficiaire] [a reçu/a demandé / a l’intention de demander]* un financement de la Banque mondiale pour le coût *du [insérer le nom du projet ou du don], et a l’intention d’appliquer une partie du produit aux paiements en vertu du marché[[1]](#footnote-1) pour [insérer le titre du marché][[2]](#footnote-2).*
2. Le *[insérer le* *nom de l’agence d’exécution]* a l’intention de sélectionner initialement les Candidats pour *[insérer le numéro de marché et/ou le nom, une brève description du ou des types de Conception, Fourniture et Installation de Services d’Information* à fournir, y compris les *principales exigences de performance / fonctionnelles, l’emplacement, les exigences de qualification clés et d’autres informations nécessaires pour permettre aux* *Candidats*  *de décider de répondre ou non à cette invitation pour la Sélection Initiale.]* On s’attend à ce que la Demande de Propositions soit émise en *[insérer le mois et l’année].*
3. La Sélection Initiale sera effectuée selon les procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des [Marchés](http://www.worldbank.org/html/opr/procure/guidelin.html)  de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI *[insérer la date de l’édition applicable du Règlement sur les Marchés conformément à l’accord juridique]* (« Règlement de Passation des Marchés»), et est ouverte à tous les Candidats éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des marchés.

4. Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès *du [insérer le nom de l’agence]* à l’adresse ci-dessous [*insérer l’adresse à la fin du document]* pendant les heures de bureau *[insérer les heures de bureau le cas échéant, c’est-à-dire 0900 à 1700 heures].* Un ensemble complet du dossier de **Sélection Initiale** en *[insérer le nom de la langue]* peut être acheté par les Candidats intéressés sur présentation d’une demande écrite à l’adresse ci-dessous et moyennant le paiement de frais non remboursables de *[insérer le montant en monnaie locale]* ou *[insérer le montant dans la devise convertible spécifiée, c’est-à-dire en dollars américains].* Le mode de paiement sera *[insérer le mode de paiement].* Le dossier sera envoyé par *[insérer la procédure de livraison].*[[3]](#footnote-3)

5. Les candidatures de Sélection Initiale doivent être soumises dans des enveloppes clairement marquées et livrées à l’adresse ci-dessous à *[insérer l’heure]* le *[insérer la date]*. Les demandes tardives peuvent être rejetées.

*[Insérer le nom du bureau]*

*[Insérer le nom de l’officier et le titre]*

*[Insérer l’adresse postale et/ou l’adresse postale, le code postal,* la ville et le *pays]*

*[Insérer le numéro de téléphone, le pays et l’indicatif de la ville]*

*[Insérer le numéro de télécopieur, le code du pays et* *de la* *ville]*

*[Insérer l’adresse courriel]*

*[Insert l’adresse du site web]*

**Invitation pour**

**Sélection Initiale**

**Systèmes d’Information**

**(Conception, Fourniture et Installation)**

*Acquisition de :*

*[insérer l’identification des Systèmes d’Information* *–*  *Conception, Fourniture et Installation]*

**Acheteur :** *[insérer le nom de l’agence de l’Acheteur]*

**Projet :** *[insérer le nom du projet]*

**Titre du marché :** *[insérer le nom du marché]*

**Pays :** *[insérer le pays où la DSI est émise]*

**N° de prêt /N° de crédit / N° de don :** *[insérer le numéro de référence pour le prêt/crédit/don]*

**Numéro de DSI :** *[insérer le numéro de référence de la DSI mentionné dans le plan de passation de marchés]*

**Émis le :** *[insérer la date à laquelle la DSI est émise* sur le marché]

**(Ce dossier de sélection initiale est destiné à être utilisé dans le cas d’un processus de demande de Propositions)**

Dossier Type de Passation de Marché

**Table des matières**

[PARTIE 1 – Procédures de Sélection Initiale 1](#_Toc139040811)

[Section I - Instructions aux Candidats 2](#_Toc139040812)

[Section II – Données Particulières de Sélection Initiale (DPSI) 19](#_Toc139040813)

[Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale 24](#_Toc139040814)

[Section IV - Formulaires de Candidature 36](#_Toc139040815)

[Section V.- Pays éligibles 58](#_Toc139040816)

[Section VI.- Règles de la Banque en matière de Fraude et Corruption 59](#_Toc139040817)

[PARTIE 2 – Exigences de l’Acheteur 62](#_Toc139040818)

[Section VII.- Portée des Exigences de l’Acheteur 63](#_Toc139040819)

PARTIE 1 – Procédures de Sélection Initiale

Section I - Instructions aux Candidats

**Contenu**

[A. Généralités 3](#_Toc139040402)

[1. Champ d’application 3](#_Toc139040403)

[2. Source des Fonds 3](#_Toc139040404)

[3. Fraude et Corruption 4](#_Toc139040405)

[4. Candidats Eligibles 4](#_Toc139040406)

[5. Éligibilité 7](#_Toc139040407)

[B. Contenu du Dossier de Sélection Initiale 7](#_Toc139040408)

[6. Sections du Dossier de Sélection Initiale 7](#_Toc139040409)

[7. Clarification du Dossier de Sélection Initiale et réunion préparatoire à la Candidature 8](#_Toc139040410)

[8. Modification du Dossier de Sélection Initiale 9](#_Toc139040411)

[C. Préparation des Candidatures 9](#_Toc139040412)

[9. Frais afférents à la Candidature 9](#_Toc139040413)

[10. Langue de la Candidature 9](#_Toc139040414)

[11. Documents de la Candidature 9](#_Toc139040415)

[12. Lettre de Candidature 10](#_Toc139040416)

[13. Documents établissant l’éligibilité du Candidat 10](#_Toc139040417)

[14. Documents établissant les Qualifications du Candidat 10](#_Toc139040418)

[15. Signature de la Candidature et nombre de Copies 10](#_Toc139040419)

[D. Dépôt des Candidatures 11](#_Toc139040420)

[16. Cachetage et Marquage des Candidatures 11](#_Toc139040421)

[17. Date limite de Dépôt des Candidatures 11](#_Toc139040422)

[18. Candidatures tardives 11](#_Toc139040423)

[19. Ouverture des Candidatures 12](#_Toc139040424)

[E. Procédures d’Evaluation des Candidatures 12](#_Toc139040425)

[20. Confidentialité 12](#_Toc139040426)

[21. Clarification des Candidatures 12](#_Toc139040427)

[22. Conformité des Candidatures 12](#_Toc139040428)

[23. Marge de Préférence 13](#_Toc139040429)

[24. Sous-Traitants 13](#_Toc139040430)

[F. Évaluation des Candidatures et Sélection Initiale des Candidats 13](#_Toc139040431)

[25. Évaluation des Candidatures 13](#_Toc139040432)

[26. Droit de l’Acheteur d’accepter ou de rejeter les Candidats 14](#_Toc139040433)

[27. Sélection Initiale des Candidats 14](#_Toc139040434)

[28. Notification de la Sélection Initiale 15](#_Toc139040435)

[29. Demande de Propositions 16](#_Toc139040436)

[30. Changements dans les Qualifications des Candidats 16](#_Toc139040437)

[31. Réclamation Relative à la Passation de Marché 17](#_Toc139040438)

Section I - Instructions aux Candidats (IC)

1. Généralités

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Champ d’application
 | * 1. Dans le cadre de l’invitation à la Sélection Initiale indiquée à la Section II, Données Particulières de Sélection Initiale **(DPSI),** l’Acheteur, tel que défini **dans les DPSI,** délivre le présent dossier de Sélection Initiale (« Dossier de Sélection Initiale ») aux candidats potentiels (« Candidats ») intéressés à soumettre des candidatures (« Candidatures ») de Sélection Initiale afin de soumettre des Propositions pour la Conception, la Fourniture et l’Installation de Systèmes d’Information décrits à la Section VII, Etendue des Exigences de l’Acheteur. Dans le cas où les propositions pour la Conception et la Construction des Travaux sont sollicitées en vue de marchés distincts (c’est-à-dire selon une procédure de lots et de groupes de lots), ceux-ci sont répertoriés **dans les DPSI.** Le numéro de la Demande de Propositions (DP) correspondant à cette Sélection Initiale est également fourni dans **les DPSI.**
	2. Aux fins du présent Dossier de Sélection Initiale, le terme « Système d’information » désigne l’ensemble :
		1. des technologies de l’information requises, y compris l’ensemble du matériel, des logiciels, des fournitures et des consommables liés au traitement de l’information et aux communications que le Fournisseur est tenu de fournir et d’installer dans le cadre du Marché, ainsi que toute la documentation connexe, et tous les autres matériaux et biens à fournir, à installer, à intégrer et à rendre opérationnels; et
	3. le développement de logiciels, le transport, l’assurance, l’installation, la personnalisation, l’intégration, la mise en service, la formation, le support technique, la maintenance, la réparation et les autres services nécessaires au bon fonctionnement du Système d’Information devant être fournis par le Proposant sélectionné, comme spécifié à la Section VII Etendue des Exigences de l’Acheteur.
 |
| 1. Source des Fonds
 | * 1. L’Emprunteur ou le Bénéficiaire (ci-après dénommé « Emprunteur ») indiqué **dans les DPSI** a demandé ou reçu un financement (ci-après dénommé « fonds ») de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ou de l’Association Internationale de Développement (ci-après dénommée « la Banque ») d’un montant spécifié dans les **DPSI**, pour le coût du projet nommé dans **les DPSI.** L’Emprunteur a l’intention d’utiliser une partie des fonds aux paiements admissibles pour le ou les marchés découlant du processus de Demande de Propositions (DP) pour lequel cette Sélection Initiale est effectuée.
	2. Le paiement par la Banque ne sera effectué qu’à la demande de l’Emprunteur et après approbation de la Banque, et sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions de l’Accord de Financement. L’Accord de Financement interdit le retrait du compte de Financement aux fins de tout paiement à des personnes ou entités, ou pour toute importation de biens, d’équipements, d’installations ou de matériaux, ou de services si ce paiement ou cette importation, à la connaissance de la Banque, est interdite par une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies prise en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l’Emprunteur ne peut se prévaloir de l’un quelconque des droits stipulés dans l’Accord de Financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du financement.
 |
| 1. Fraude et Corruption
 | * 1. La Banque exige le respect de ses Directives en matière de lutte contre la Fraude et la Corruption et des règlements et procédures de sanctions applicables, telles qu’établies par le régime de Sanctions du Groupe Banque mondiale, comme indiqué dans la Section VI.
	2. Aux fins d’application de ces dispositions, les Candidats devront permettre et faire en sorte que leurs agents (qu’ils soient déclarés ou non), leurs sous-traitants, consultants, prestataires de services, fournisseurs, et leur personnel, permettent à la Banque d’examiner les comptes, pièces comptables, relevés et autres documents relatifs à toute procédure de sélection initiale, de préqualification, de remise des offres, remise de proposition , et d’exécution des marchés (en cas d’attribution), et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.
 |
| 1. Candidats Eligibles
 | * 1. Les Candidats doivent satisfaire aux critères d’éligibilité énoncés dans la présente Instruction et dans les IC 5.1.
	2. Un Candidat peut être une entreprise privée ou publique, une entreprise ou une institution étatique sous réserve des IC 4.9 - ou toute combinaison de ces entités sous la forme d’un groupement d’entreprises (« GE ») au titre d’un accord existant ou tel qu’il ressort d’une intention de former un tel accord, appuyée par une lettre d’intention. Dans le cas d’un GE, tous les membres sont solidairement responsables de l’exécution de l’ensemble du contrat conformément aux termes du Marché. Le GE doit désigner un représentant autorisé qui aura le pouvoir de mener toutes les activités pour et au nom de tous les membres du GE au cours du processus de Sélection Initiale, du processus de Demande de Propositions (dans le cas où le GE soumet une Proposition) et pendant l’exécution du marché (dans le cas où le GE se voit attribuer le marché). Sauf indication contraire **dans les DPSI**,il n’y a pas de limite au nombre de membres d’un GE.
	3. Une entreprise n’est pas autorisée à participer à la sélection initiale pour le même marché à la fois en tant qu’entreprise individuelle et en tant que partie d’un GE ou en tant que sous-traitant. Toutefois, une entreprise peut participer en tant que sous-traitant à plus d’une Candidature, mais uniquement en qualité de sous-traitant. Les demandes soumises en violation de cette procédure seront rejetées
	4. Une entreprise et l’une quelconque de ses sociétés affiliées (qui contrôlent directement ou indirectement, sont contrôlées par cette entreprise ou sont sous contrôle commun avec cette entreprise) ne sont pas autorisées à soumettre plus d’une Candidature de sélection initiale pour le même marché, que ce soit individuellement, en tant que GE ou en tant que sous-traitant entre elles. Les Candidatures soumises en violation de cette procédure seront rejetées.
	5. Un Candidat peut avoir la nationalité de tout pays, sous réserve des restrictions prévues aux IC 5.1. Un Candidat est réputé avoir la nationalité d’un pays s’il est constitué, incorporé ou enregistré et opère conformément aux dispositions des lois de ce pays, comme en témoignent ses statuts constitutifs (ou documents équivalents de constitution ou d’association) et ses documents d’enregistrement, selon le cas. Ce critère s’applique également à la détermination de la nationalité des sous-traitants ou fournisseurs spécialisés proposés pour toute partie du Marché, y compris les Services connexes.
	6. Les Candidats et les sous-traitants spécialisés ou fournisseurs proposés pour toute partie du Marché, y compris les services connexes (aux fins de la présente IC 4.6, ci-après dénommés « Candidats ») ne doivent pas avoir de conflit d’intérêts. Les Candidats seront considérés comme ayant un conflit d’intérêts, s’ils ont, ou l’un de leurs affiliés, participé en tant que consultant à la préparation des Exigences de l’Acheteur (autre que la conception à réaliser dans le cadre de ce Marché de Conception, Fourniture et Installation de Systèmes d’Information) ou ont été recrutés ou doivent l’être par l’Acheteur ou l’Emprunteur en tant que Maître d’œuvre/Ingénieur Conseil pour le suivi du Marché de Conception, Fourniture et Installation de Systèmes d’Information qui fait l’objet de la présente Sélection Initiale. De plus, les Candidats peuvent être considérés comme ayant un conflit d’intérêts s’ils entretiennent une étroite relation d’affaires ou de famille avec un membre du personnel de l’Emprunteur (ou du personnel de l’entité d’exécution du Projet ou d’un bénéficiaire d’une partie du Financement) : qui: (i) sont directement ou indirectement impliqués dans la préparation du Dossier de Sélection Initiale ou du Dossier de Demande de Propositions (DP) ou des spécifications du Marché, et/ou le processus d’évaluation des Proposition; ou (ii) pourrait intervenir dans l’exécution ou à la supervision de ce même Marché, à moins que le conflit découlant de cette relation n’ait été résolu d’une manière acceptable pour la Banque pendant le processus de sélection et de l’exécution du Marché.
	7. Un Candidat qui a été sanctionné par la Banque, en application des Directives Anticorruption de la Banque, et conformément à ses politiques et procédures de sanctions en vigueur telles qu’énoncées dans le Cadre de Sanctions du Groupe de la Banque mondiale, tel que décrit à la Section VI, paragraphe 2.2 (d) sera exclu de toute préqualification, sélection initiale, appel d’offre/proposition ou attribution et de tout autre bénéfice (financier ou autres) d’un marché financé par la Banque durant la période que la Banque aura déterminée.
	8. La liste des entreprises et personnes exclues est disponible à l’adresse électronique mentionnée **dans les DPSI.**
	9. Les Candidats qui sont des entreprises ou des institutions publiques dans le pays de l’Acheteur sont éligibles à la Sélection initiale, à concourir et à l’attribution de marché(s) uniquement s’ils peuvent établir, à la satisfaction de la Banque, qu’ils : (i) jouissent de l’autonomie juridique et financière; (ii) sont régis par les règles du droit commercial ; et (iii) ne sont pas sous la supervision ou la tutelle de l’Acheteur.
	10. Un Candidat ne doit faire l’objet d’une exclusion par le Maître d’Ouvrage au titre d’une déclaration de garantie de Soumission ou de Proposition.
	11. Le Candidat doit fournir les preuves documentaires d’éligibilité satisfaisantes pour l’Acheteur, comme l’Acheteur peut raisonnablement le demander.
	12. Une entreprise tombant sous le coup d’une sanction par l’Emprunteur l’excluant de ses marchés sera admise à participer au présent processus, à moins que, à la demande de l’Emprunteur, la Banque ne détermine que l’exclusion:

(a) est en relation avec la fraude ou à la corruption ; et * 1. (b) a été prononcée dans le cadre d’une procédure judiciaire ou administrative équitable à l’égard de l’entreprise
 |
| 1. Éligibilité
 | * 1. Les entreprises et les personnes physiques en provenance des pays énumérés à la Section V sont inéligibles à la condition que : (a) la loi ou la réglementation du pays de l’Emprunteur interdise les relations commerciales avec le pays de l’entreprise, sous réserve qu’il soit établi à la satisfaction de la Banque que cette exclusion n’empêche pas le jeu efficace de la concurrence pour la fourniture de biens ou la réalisation des travaux et services nécessaires ; ou (b) si, en application d’une décision prise par le Conseil de Sécurité des Nations Unies au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le pays de l’Emprunteur interdit toute importation de fournitures en provenance du pays de l’entreprise ou tout paiement aux personnes physiques ou morales dudit pays. Lorsque la Conception, la Fourniture et l’Installation des Systèmes d’Information sont mises en œuvre au-delà des frontières juridictionnelles ((et que plusieurs pays constituent l’Emprunteur et ou sont impliqués dans la procédure de sélection), l’exclusion d’une entreprise ou d’une personne sur la base de l’IC 5.1 (a) ci-dessus, pourra s’appliquer à la présente procédure avec l’accord de la Banque et des Emprunteurs concernés.
 |
| 1. Contenu du Dossier de Sélection Initiale
 |
| 1. Sections du Dossier de Sélection Initiale
 | * 1. Le présent Dossier de Sélection Initiale comprend les parties 1 et 2 qui incluent toutes les sections indiquées ci-dessous et qui doivent être lues conjointement avec tout Additif émis conformément à l’IC 8.

 **PARTIE 1 Procédures de Sélection Initiale*** Section I - Instructions aux Candidats (IC)
* Section II – Données Particulières de la Sélection Initiale (DPSI)
* Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale
* Section IV - Formulaires de Candidature
* Section V – Pays éligibles
* Section VI – Fraude et Corruption

**PARTIE 2 Exigences de l’Acheteur*** Section VII - Portée des Exigences de l’Acheteur
	1. À moins qu’ils ne soient obtenus directement de l’Acheteur, l’Acheteur n’accepte aucune responsabilité quant à l’exhaustivité du dossier, des réponses aux demandes de clarification, du procès-verbal de la réunion préparatoire à la candidature (le cas échéant) ou des Additifs au dossier de Sélection Initiale conformément aux IC 8. En cas de divergence, les dossiers délivrés directement par l’Acheteur feront foi.
	2. Le Candidat sera réputé avoir examiné l’ensemble des instructions, formulaires et termes du Dossier de Sélection Initiale et devra fournir avec sa Candidature tous les renseignements ou documents requis par le Dossier de Sélection Initiale.
 |
| 1. Clarification du Dossier de Sélection Initiale et réunion préparatoire à la Candidature
 | * 1. Un Candidat qui a besoin d’une clarification du Dossier de Sélection Initiale doit contacter l’Acheteur par écrit à l’adresse de l’Acheteur indiquée dans les **DPSI**. L’Acheteur répondra par écrit à toute demande d’éclaircissements à condition que cette demande soit reçue au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de soumission des candidatures. L’Acheteur transmettra sa réponse à tous les Candidats potentiels qui ont obtenu le Dossier de Sélection Initiale directement de l’Acheteur. La réponse comprendra une description de la demande, mais sans en identifier la source. Si cela est indiqué dans les **DPSI**, l’Acheteur publiera également rapidement sa réponse sur le site internet identifié dans les **DPSI**. Si l’Acheteur juge nécessaire de modifier le Dossier de Sélection Initiale à la suite d’une clarification, il le fera en suivant la procédure prévue par les IC 8 et conformément aux dispositions des IC 17.2.
	2. S’il est indiqué **dans les DPSI**, le représentant désigné du Candidat est invité, aux frais du Candidat, à assister à une réunion préparatoire à la demande au lieu, à la date et à l’heure mentionnés dans **les DPSI**. Au cours de cette réunion préparatoire à la Candidature, les Candidats potentiels peuvent demander des éclaircissements sur les exigences du projet, les critères de qualification ou tout autre aspect du Dossier de Sélection Initiale.
	3. Le compte-rendu de la réunion préparatoire à la Candidature, le cas échéant, le texte des questions posées par les Candidats, (sans identifier la source) et les réponses données, ainsi que toutes les réponses préparées après la réunion sera transmis rapidement à tous les Candidats potentiels qui ont obtenu le Dossier de Sélection Initiale. Toute modification du Dossier de Sélection Initiale qui pourrait devenir nécessaire à la suite de la réunion préparatoire à la Candidature sera effectuée par l’Acheteur exclusivement au moyen d’un Additif conformément aux IC 8. Le fait qu’un Candidat n’assiste pas à la réunion préparatoire au dépôt des candidatures ne constituera pas un motif de disqualification du Candidat.
 |
| 1. Modification du Dossier de Sélection Initiale
 | * 1. À tout moment avant la date limite de dépôt des Candidatures, l’Acheteur peut modifier le Dossier de Sélection Initiale en publiant un Additif.
	2. Tout Additif émis fera partie du Dossier de Sélection Initiale et sera communiqué par écrit à tous les candidats qui ont obtenu le Dossier de Sélection Initiale de l’Acheteur. L’Acheteur publiera rapidement l’Additif sur le site internet de l’Acheteur identifié dans **les DPSI.**
	3. Afin de donner aux Candidats un délai raisonnable pour tenir compte d’un Additif lors de la préparation de leur Candidature, l’Acheteur peut, à sa discrétion, prolonger la date limite de dépôt des Candidatures conformément aux IC 17.2.
 |
| 1. Préparation des Candidatures
 |
| 1. Frais afférents à la Candidature
 | * 1. Le Candidat supportera tous les frais afférents à la préparation et au dépôt de sa candidature. L’Acheteur ne sera en aucun cas responsable de ces frais, quels que soient le déroulement et l’issue de la procédure de Sélection Initiale.
 |
| 1. Langue de la Candidature
 | * 1. La Candidature ainsi que toute la correspondance et tous les documents relatifs à la Sélection Initiale échangés entre le Candidat et l’Acheteur, doivent être rédigés dans la langue spécifiée **dans les DPSI**. Les documents complémentaires et les publications fournis par le Candidat dans le cadre de la candidature peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d’être accompagnés d’une traduction exacte des passages pertinents dans la langue spécifiée dans **les DPSI**,auquel cas, aux fins de l’interprétation de la Demande, la traduction fera foi.
 |
| 1. Documents de la Candidature
 | * 1. Le dossier de Candidature doit comprendre les éléments suivants :

a) La **Lettre de Candidature**, conformément aux IC 12.1;b) **Eligibilité** : les documents établissant l’éligibilité du Candidat, conformément aux IC 13.1;c) **Qualifications :** les documents établissant les qualifications du Candidat, conformément aux IC 14; etd) tout autre document requis tel que spécifié **dans les DPSI**.* 1. Le Candidat doit fournir des informations sur les commissions et les rémunérations, le cas échéant, payés ou à payer à des agents ou à toute autre partie relative à la présente Candidature.
 |
| 1. Lettre de Candidature
 | * 1. Le Candidat doit remplir une Lettre de Candidature fournie à la Section IV, Formulaires de Candidature. Cette Lettre doit être remplie sans modification de son format.
 |
| 1. Documents établissant l’éligibilité du Candidat
 | * 1. Pour établir son éligibilité conformément aux IC 4, le Candidat doit remplir les déclarations d’éligibilité dans la Lettre de Candidature et les formulaires ELI (éligibilité) 1.1 et 1.2, inclus dans la Section IV, Formulaires de Candidature.
 |
| 1. Documents établissant les Qualifications du Candidat
 | * 1. Afin d’établir ses qualifications pour exécuter le(s) marché(s) conformément à la Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale, le Candidat doit fournir les informations demandées dans les fiches d’information correspondantes incluses dans la Section IV, Formulaires de Candidature.
	2. Lorsqu’un formulaire de Candidature exige que le Candidat indique un montant en termes monétaires, le Candidat doit indiquer l’équivalent en USD en utilisant le taux de change déterminé comme suit:
1. pour le chiffre d’affaires exigé– le taux de change en vigueur le dernier jour de l’année civile concernée (au cours de laquelle les montants de cette année doivent être convertis); et
2. valeur d’un marché spécifique – le taux de change en vigueur à la date du marché.

Les taux de change seront obtenus de la source accessible au public identifiée **dans les DPSI**. Toute erreur dans la détermination des taux de change dans la candidature peut être corrigée par l’Acheteur.  |
| 1. Signature de la Candidature et nombre de Copies
 | * 1. Le Candidat doit préparer un original des documents de la Candidature tel que décrit dans les IC 11 et le marquer clairement « ORIGINAL ». L’original de la Candidature doit être dactylographié ou écrit à l’encre indélébile et doit être signé par une personne dûment autorisée à signer au nom du Candidat. Dans le cas où le Candidat est un GE, la demande doit être signée par un représentant autorisé du GE au nom du GE et de manière à être juridiquement contraignante pour tous les membres, comme en témoigne une procuration signée par des signataires légalement autorisés.
	2. Le Candidat doit soumettre des copies de la Candidature originale signée, au nombre spécifié **dans les DPSI**,et les marquer clairement « COPIE ». En cas de divergence entre l’original et les copies, l’original fera foi
 |
| 1. Dépôt des Candidatures
 |
| 1. Cachetage et Marquage des Candidatures
 | * 1. Le Candidat doit joindre l’original et les copies de la Candidature dans une enveloppe scellée qui doit :

a) porter le nom et l’adresse du Candidat ;b) être adressée à l’Acheteur, conformément aux IC 17.1 ;c) porter l’identification spécifique de ce processus de Sélection Initiale indiquée dans **les DPSI** **1.1**.* 1. L’Acheteur n’acceptera aucune responsabilité pour le non- traitement d’une enveloppe qui n’aurait pas été identifiée comme requis dans les IC 16.1 ci-dessus.
 |
| 1. Date limite de Dépôt des Candidatures
 | * 1. Les Candidats peuvent soumettre leur Candidature par la poste ou la déposer directement. Les Candidatures doivent être reçues par l’Acheteur à l’adresse et au plus tard à la date limite indiquée **dans les DPSI**. Lorsque cela est spécifié dans **les DPSI**,les Candidats ont la possibilité de soumettre leurs Candidatures par voie électronique, conformément aux procédures de dépôt de Candidatures électroniques spécifiées **dans** **les DPSI**.
	2. L’Acheteur peut, à sa discrétion, prolonger le délai de dépôt des Candidatures en modifiant le Dossier de Sélection Initiale conformément aux IC 8, auquel cas tous les droits et obligations de l’Acheteur et des Candidats soumis au délai précédent seront par la suite soumis au délai prolongé.
 |
| 1. Candidatures tardives
 | * 1. L’Acheteur se réserve le droit d’accepter les Candidatures reçues après la date limite de dépôt des Candidatures, sauf indication contraire **dans les DPSI**.
 |
| 1. Ouverture des Candidatures
 | * 1. L’Acheteur ouvrira toutes les Candidatures à la date, à l’heure et au lieu spécifiés **dans les DPSI.** Les candidatures tardives seront traitées conformément aux IC 18.1.
	2. Les Candidatures soumises par voie électronique (si elles sont autorisées en vertu des IC 17.1) seront ouvertes conformément aux procédures spécifiées **dans les DPSI**.
	3. L’Acheteur préparera un procès-verbal d’ouverture des Candidatures qui indiquera, au minimum, le nom des Candidats. Une copie du procès-verbal sera distribuée à tous les Candidats.
 |
| 1. Procédures d’Evaluation des Candidatures
 |
| 1. Confidentialité
 | * 1. Les informations relatives aux Candidatures, à leur évaluation et aux résultats de la Sélection Initiale ne seront pas divulguées aux Candidats ou à toute autre personne non officiellement concernée par le processus de Sélection Initiale tant que les résultats de la Sélection Initiale n’ont pas été notifiés à tous les Candidats conformément aux IC 28.
	2. À partir de la date limite de dépôt des Candidatures jusqu’au moment de la notification des résultats de la Sélection Initiale conformément aux IC 28, tout Candidat qui souhaite communiquer avec l’Acheteur sur toute question liée au processus de Sélection Initiale devra le faire uniquement par écrit.
 |
| 1. Clarification des Candidatures
 | * 1. Pour faciliter l’évaluation des Candidatures, l’Acheteur peut, à sa discrétion, demander à un Candidat une clarification (y compris des documents manquants) concernant sa Candidature, à soumettre dans un délai raisonnable indiqué. Toute demande de clarification de la part de l’Acheteur et toutes les clarifications du Candidat seront par écrit.
	2. Si un Candidat ne fournit pas les clarifications et/ou les documents demandés avant la date et l’heure fixées dans la demande de clarification de l’Acheteur, sa Candidature sera évaluée sur la base des renseignements et des documents disponibles au moment de l’évaluation de la Candidature.
 |
| 1. Conformité des Candidatures
 | * 1. L’Acheteur peut rejeter toute Candidature qui ne répond pas aux exigences du Dossier de Sélection Initiale. Si les renseignements fournis par le Candidat sont incomplets ou nécessitent des clarifications conformément aux IC 21.1, et que le Candidat ne fournit pas de clarification satisfaisante et/ou les renseignements manquants, cela peut entraîner la disqualification du Candidat.
 |
| 1. Marge de Préférence
 | * 1. Sauf indication contraire **dans les DPSI**, une préférence pour les Proposants nationaux ne s’applique pas dans le processus de demande de propositions résultant de la présente Sélection Initiale.[[4]](#footnote-4)
 |
| 1. Sous-Traitants
 | * 1. Sauf indication contraire **dans les** **DPSI,** l’Acheteurn’a pas l’intention d’exécuter des éléments spécifiques de la Conception, la Fourniture et l’Installation des Systèmes d’Information par des sous-traitants sélectionnés à l’avance par l’Acheteur (appelés « Sous-Traitants désignés **»).**
	2. Le Candidat ne doit pas proposer de sous-traiter l’intégralité du marché. Le Candidat peut proposer des sous-traitants pour certaines parties spécialisées du marché. Le candidat qui envisage de faire appel à de tels sous-traitants spécialisés doit préciser, dans la Lettre de Candidature, les parties du marché qu’il se propose de sous-traiter ainsi que les détails des sous-traitants proposés, y compris leur qualification et leur expérience.
 |
| 1. Évaluation des Candidatures et Sélection Initiale des Candidats
 |
| 1. Évaluation des Candidatures
 | * 1. L’Acheteur utilisera les facteurs, méthodes, critères et exigences définis à la Section III, Critères et Exigences de Sélection Initiale et dans les DPSI pour évaluer les qualifications des Candidats, et aucun autre facteur, méthode, critère ou exigence ne sera utilisé. L’Acheteur se réserve le droit d’accepter des écarts mineurs par rapport aux critères de qualification s’ils n’affectent pas de manière importante la capacité technique et les ressources financières du Candidat pour exécuter le Marché.
	2. Les Sous-Traitants proposés par le Candidat doivent être pleinement qualifiés pour leurs parts dans le marché. Les qualifications du sous-traitant ne doivent pas être utilisées par le Candidat pour se qualifier pour le marché à moins que le Candidat ne les ait désignés comme Sous-Traitants spécialisés, auquel cas, les qualifications du Sous-Traitant spécialisé proposé par le Candidat peuvent être ajoutées aux qualifications du Candidat aux fins de l’évaluation, si spécifié dans les DPSI.
	3. En cas de lots multiples, le Candidat doit indiquer dans sa Candidature le lot individuel ou la combinaison de lots qui l’intéresse. L’Acheteur doit sélectionner initialement chaque Candidat pour la combinaison maximale de lots pour lesquels le Candidat a ainsi manifesté son intérêt et pour lesquels le Candidat répond aux exigences globales appropriées spécifiées à la Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale.
	4. Seules les qualifications du Candidat doivent être prises en compte. Les qualifications d’autres entreprises, y compris les filiales, les entités mères, les sociétés affiliées, les sous-traitants (autres que les sous-traitants spécialisés conformément aux IC 25.2 ci-dessus) du Candidat ou toute autre entreprise différente du Candidat ne seront pas prises en compte.
 |
| 1. Droit de l’Acheteur d’accepter ou de rejeter les Candidats
 | * 1. L’Acheteur se réserve le droit d’accepter ou de rejeter toute Candidature, et d’annuler le processus de Sélection Initiale et de rejeter toutes les Candidatures à tout moment, sans encourir aucune responsabilité envers les Candidats.
 |
| 1. Sélection Initiale des Candidats
 | * 1. Le nombre de Candidats que l’Acheteur peut sélectionner initialement (x = nombre minimum, y = nombre maximum) est spécifiée **dans les DPSI**.
	2. La Sélection Initiale des Candidats comporte plusieurs étapes, comme suit :
1. **Étape 1 - Tableau 1 Évaluation :** La première étape de la Sélection Initiale comprend l’évaluation par rapport aux méthodes, critères et exigences décrits à la Section III, Tableau 1 : Critères et Exigences de Qualification ;
2. **Étape 2 – Rejet :** Les Candidats qui ne satisfont pas pour l’essentiel aux critères et exigences de qualification du Tableau 1 : Critères et Exigences de Qualification -- ne seront pas évalués plus avant et seront éliminés du processus de Sélection Initiale ;
3. **Étape 3 - Liste longue** : Les Candidats qui répondent pour l’essentiel aux critères et exigences de qualification du Tableau 1 : Les Critères et Exigences de Qualification -- seront retenus dans une liste longue et évalués plus avant ;
4. **Étape 4** **-** Selon le nombre de Candidats qui sont inscrits sur la liste longue, l’une des options suivantes s’appliquera :

**Option 1 : Tous sont Initialement Sélectionnés** : Lorsque le nombre de candidats figurant sur la liste longue est ≤**x**, tous les Candidats figurant sur la liste longue sont initialement sélectionnés. Dans ce scénario, il n’est pas nécessaire d’évaluer ces Candidats inscrits sur la liste longue par rapport au Tableau 2 : Critères et Exigences notés ;**Option 2 : Les candidats sont évalués à l’aide du Tableau 2 Critères et Exigences notés** : Lorsque le nombre de candidats figurant sur la liste longue est ˃ **x**, l’Acheteur doit évaluer tous les Candidats inscrits sur la longue liste par rapport au Tableau 2 : Critères et Exigences notés. Cette méthode d’évaluation consiste à noter chaque Candidature par rapport à des critères notés à l’aide de la méthodologie de notation décrite ;1. **Étape 5 - Classement des Candidats** : Les scores totaux, obtenus à cette étape de l’évaluation de la Sélection Initiale, pour chaque Candidat figurant sur la liste longue sont comparés, et les Candidats sont classés du score total le plus élevé au score total le plus bas ;
2. **Étape 6 - Sélection Initiale jusqu’à x** : Conformément aux valeurs retenues par l’Acheteur pour **x** et **y, l’Acheteur** sélectionnera initialement les Candidats qui sont classés à partir du score le plus élevé, jusqu’au Candidat classé au rang **x**;
3. **Étape 7 –** **Rejeter** les **Candidats y+1** : Lorsque le nombre de Candidats de la liste longue est **˃y**, l’Acheteur rejette toutes les Candidatures classées plus haut que le rang **y**,c’est-à-dire celles classées **y + 1, y + 2, y + 3**, etc. ;
4. **Étape 8 - Facultatif, à la discrétion de l’Acheteur** : Les Candidats qui sont classés au-dessus de **x,** jusqu’à, et y compris le rang **y**, ne sont normalement pas sélectionnés initialement. Toutefois, l’Acheteur peut, à sa seule discrétion, si cela se justifie, sélectionner initialement un ou plusieurs Candidat(s) supplémentaire(s) parmi ceux qui sont classés **x + 1**, jusqu’à **y** compris. Cette Sélection Initiale suivra l’ordre de classement (c’est-à-dire que l’Acheteur ne peut pas sélectionner le candidat de rang **x + 2**, sans sélectionner le candidat de rang **x + 1**).
 |
| 1. Notification de la Sélection Initiale
 | * 1. L’Acheteur notifiera par écrit à tous les Candidats initialement sélectionnés, les noms des Candidats qui ont été initialement sélectionnés. En outre, les Candidats qui ont été disqualifiés seront informés séparément.
	2. L’Acheteur informera séparément tous les autres candidats qui n’ont pas été sélectionnés initialement et qui ont été éliminés du processus. Tout Candidat qui a été éliminé du processus à ce stade peut demander, par écrit, les motifs pour lesquels il a été éliminé.
 |
| 1. Demande de Propositions
 | * 1. Dès que possible après la notification des résultats de la Sélection Initiale, l’Acheteur invitera les Candidats initialement sélectionnées à soumettre leur Proposition.
	2. Les Proposants peuvent se voir demander de fournir une Garantie de Proposition ou une Déclaration de Garantie de Proposition acceptable pour l’Acheteur sous la forme et pour un montant à spécifier dans le dossier de demande de propositions.
	3. Le Proposant retenu peut être requis de fournir une Garantie de Bonne Exécution telle que spécifiée dans le Dossier de Demande de Propositions.
	4. Les Proposants seront tenus de fournir un Code de Conduite qui s’appliquera à leur personnel et à celui de leurs sous-traitants et qui comprend les exigences minimales spécifiées dans le Dossier de Demande de Propositions.
	5. Si le Dossier de Demande de Propositions l’exige, le Proposant retenu doit fournir des renseignements supplémentaires sur sa propriété effective à l’aide du Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier de Demande de Propositions.
	6. Avant l’attribution du Marché, l’Acheteur vérifiera que le Proposant retenu (y compris chaque membre d’un GE) n’est pas disqualifié par la Banque en raison du non-respect des obligations contractuelles de prévention et de réponse EAS/ HS. L’Acheteur effectuera la même vérification pour chaque sous-traitant proposé par le Proposant retenu. Si un sous-traitant proposé ne répond pas à l’exigence, l’Acheteur exigera du Proposant qu’il propose un sous-traitant de remplacement
 |
| 1. Changements dans les Qualifications des Candidats
 | * 1. Tout changement dans la structure ou la formation d’un Candidat après avoir été initialement sélectionné conformément aux IC 27 et invité à soumettre une Proposition (y compris, dans le cas d’un GE, tout changement dans la structure ou la formation d’un membre et y compris tout changement dans tout sous-traitant spécialisé) sera soumis à l’approbation écrite de l’Acheteur avant la date limite de dépôt des Propositions. Cette approbation sera refusée si : (i) un Candidat initialement sélectionné propose de s’associer à un Candidat disqualifié ou, dans le cas d’un GE disqualifié, à l’un de ses membres; (ii) à la suite du changement, le Candidat ne répond plus pour l’essentiel aux critères de qualification énoncés à la Section III - Tableau 1 - Critères de Qualification et Exigences; ou (iii) ne figure plus dans la liste des candidats initialement sélectionnés à la suite de la réévaluation de la Candidature par l’Acheteur conformément aux IC 27; ou (iv) de l’avis de l’Acheteur, le changement peut entraîner une réduction substantielle de la concurrence. Toute modification de ce type doit être soumise à l’Acheteur au plus tard quatorze (14) jours après la date de la Demande de Propositions.
 |
| 1. Réclamation Relative à la Passation de Marché
 | * 1. Les procédures pour déposer une Réclamation relative à la Passation de Marché sont précisées dans les DPSI.
 |

|  |
| --- |
| Section II – Données Particulières de Sélection Initiale (DPSI) |
| **A. Généralités** |
| **IC 1.1** | L’identification de l’Invitation à la Sélection Initiale est: *[insérer le numéro]*L’Acheteur est : *[insérer le nom complet, y compris le nom et l’adresse du Chargé de Projet]*La liste des marchés est: *[insérer le numéro, le(s) nom(s) et le(s) numéro(s) d’identification.]* Le nom et le numéro de la DP sont les suivants : [*insérer le nom et le numéro d’identification]* |
| **IC 2.1** | L’Emprunteur est : *[insérer le nom de l’Emprunteur et sa relation avec l’Acheteur, s’il est différent de l’Emprunteur. Cette insertion doit correspondre aux informations fournies dans la DP]* Montant de l’Accord de Financement : *[insérer l’équivalent en dollars des Etats-Unis]* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Le nom du Projet est : [insérer le *nom du Projet]* |
| **IC 4.2** | Le nombre maximal de membres d’un GE est : *[insérer un nombre ou insérer « non limité »]* |
| **IC 4.8** | Une liste des entreprises et des personnes qui ne sont pas admises à participer est disponible sur le site internet de la Banque : <http://www.worldbank.org/debarr.> |
| **B. Contenu du Dossier de Sélection Initiale** |
| **IC 7.1** | À **des fins de clarification,** l’adresse de l’Acheteur est la suivante :*[insérer l’information ou indiquer « identique à celui des IC 1.1 ci-dessus »]*Attention : *[insérer le nom et le numéro de salle du Chargé de Projet]*Adresse : *[insérer le nom et le numéro de la rue]**[insérer le numéro d’étage et de chambre, le cas échéant]*Ville : *[insérer le nom de la ville ou de la ville]*Code postal : *[insérer le code postal (ZIP), le cas échéant]*Pays : *[insérer le nom du pays]*Téléphone : *[insérer le numéro de téléphone, y compris les codes du pays et de la ville]*Numéro de télécopieur : *[insérer le numéro de télécopieur, y compris les* codes du pays et de la *ville]*Adresse électronique : *[insérer l’adresse électronique de l’agent de projet]* |
| **IC 7.1 et 8.2** | Site Internet : *[En cas d’utilisation, identifier le site internet largement utilisé ou le portail électronique en libre accès où les informations de Sélection Initiale sont publiées]* |
| **IC 7.2** | Une réunion préparatoire à la Candidature aura lieu : *[Oui/Non]**[Si oui, veuillez ajouter l’adresse, la date et l’heure de la réunion]* |
| **C. Préparation** **des Candidatures** |
| **IC 10.1** | Ce dossier de Sélection Initiale a été émis dans la langue *[Insérer « anglaise » ou « française » ou « espagnole »].* *[****Note :***  *En plus de l’une des langues ci-dessus, et si convenu avec la Banque, l’Emprunteur a la possibilité de publier des versions traduites du dossier de Sélection Initiale dans une autre langue qui devrait être soit : (a) la langue nationale de l’Emprunteur ; ou (b) la langue utilisée à l’échelle nationale dans le pays de l’Emprunteur pour les transactions commerciales. Dans ce cas, le* *texte suivant est ajouté :**« De plus, le dossier de Sélection Initiale est traduit dans la langue [insérer la langue utilisée à l’échelle nationale ou nationale] [s’il y a plus d’une langue utilisée à l’échelle nationale ou nationale, ajouter « et dans la langue \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ » [insérer la deuxième langue nationale ou nationale].**Les candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature de Sélection Initiale dans l’une des langues indiquées ci-dessus. Les Candidats ne doivent pas soumettre leur candidatures dans plus d’une langue.] »*Tous les échanges de correspondance doivent se faire dans la langue \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_La Candidature ainsi que toute la correspondance doivent être soumises en \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[Insérez la langue du dossier de Sélection Initiale dans le cas d’une seule langue]**[****Note :***  *Si le dossier de Sélection Initiale est émis dans plus d’une langue, le texte suivant doit être inséré ci-dessus : « dans l’une des langues ci-dessus »]*La langue de traduction des documents complémentaires et les publications est \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[Spécifiez une langue]* |
| **IC 11.1 d)** | Le Candidat doit soumettre avec sa Candidature les documents supplémentaires suivants : *[insérer la liste des documents supplémentaires]* |
| **IC 14.2** | La source pour déterminer les taux de change est *[insérer une source accessible au public]* |
| **IC 15.2** | En plus de l’original, le nombre de copies à soumettre du dossier de candidature est le suivant : *[insérer le nombre de copies]* |
|  | **D. Dépôt** **des Candidatures** |
| **IC 17.1** | **La date limite de dépôt des Candidatures est la suivante :**Date : *[insérer la date]*Heure : *[insérer l’heure]**[Le délai de préparation et de dépôt du dossier de Sélection Initiale devrait être suffisant pour permettre aux Candidats de recueillir toutes les informations requises, de préférence huit semaines, mais en tout état de cause au moins six semaines après la date à laquelle le dossier est mis à disposition ou la date de l’annonce, selon la date la plus tardive. Cette période peut être plus longue pour les très gros marchés, où il convient de prévoir du temps pour la création d’un GE et la recherche des ressources nécessaires.]*Aux fins de la **dépôt de la Candidature seulement,** l’adresse de l’Acheteur est la suivante :*[insérer les renseignements demandés ci-dessous ou insérer « L’adresse de l’Acheteur est la même que celle indiquée au 1.1]*Attention : *[insérer le nom et le numéro de salle du Chargé de Projet]*Adresse: *[insérer le nom et le numéro de la rue]**[insérer le numéro d’étage et de salle, le cas échéant]*Ville : *[insérer le nom de la ville]*Code postal : *[insérer le code postal (ZIP), le cas échéant]*Pays : *[insérer le nom du pays]*Téléphone : *[insérer le numéro de téléphone, y compris les codes du pays et de la ville]*Numéro de télécopieur : *[insérer le numéro de télécopieur, y compris les* codes du pays et de la *ville]*Adresse électronique : *[insérer l’adresse électronique du Chargé de Projet]* Les Candidats *[insérer « ont » ou « n’ont pas »]* la possibilité de soumettre leur demande par voie électronique.**[*La disposition suivante devrait être incluse et les renseignements correspondants requis insérés uniquement si les Candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature par voie électronique. Sinon, omettez.]***Les procédures de dépôt électronique des Candidatures sont les suivantes : ***[insérer une description des procédures électroniques de dépôt des demandes.]*** |
| **IC 18.1** | *[Choisissez l’une des deux options ci-dessous :]*Les Candidatures en retard seront retournées non ouvertes aux Candidats.*[ou]*L’Acheteur se réserve le droit d’accepter ou de rejeter les Candidatures tardives. |
| **IC 19.1** | L’ouverture des Candidatures aura lieu le [Insérer la *date, l’heure et l’adresse]* |
| **IC 19.2** | ***[La disposition suivante devrait être incluse et les renseignements correspondants requis insérés uniquement si les Candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature par voie électronique. Sinon, omettez.]***Les procédures électroniques d’ouverture des Candidatures sont les suivantes : ***[insérer une description des procédures électroniques d’ouverture des Candidatures.]*** |
| **E. Procédures d’Evaluation des Candidatures** |
| **IC 24.1** | À l’heure actuelle, l’Acheteur *[insérer « a l’intention » ou « n’a pas l’intention »] de faire exécuter* certaines parties spécifiques du marché par des sous-traitants sélectionnés à l’avance.*[Si « a l’intention » s’applique, énumérer les parties spécifiques du marché et les sous-traitants respectifs]* |
| **F. Évaluation des Candidatures et Sélection Initiale des Candidats** |
| **IC 25.2** | Les qualifications pertinentes des Sous-Traitants spécialisés proposés *[« seront » / « ne seront pas»]* ajoutées aux qualifications du Candidat aux fins de l’évaluation, comme indiqué à la Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale. |
| **IC 27.1** | **Sélection Initiale – nombre minimum (x)**L’Acheteur a l’intention de sélectionner initialement le nombre suivant de Candidatures de la longue liste : *[écrire le nombre en lettre (insérer le nombre en chiffre)]*. Ce nombre est appelé x, et est le nombre minimum à sélectionner initialement.**Sélection Initiale – nombre maximum (y)**L’Acheteur peut, à sa seule discrétion, sélectionner initialement plus que le nombre minimum de Candidatures de la longue liste. Le nombre maximal qui peut être sélectionné initialement est *[écrire le nombre en lettre (insérer le nombre en chiffre)]*.. Ce nombre est appelé y.*[Sélectionner les nombres pour x et y en fonction des résultats de l’analyse de marché et d’autres conclusions de la SPMD. Toutefois, pour la méthode de sélection par Dialogue compétitif,* ***x*** *n’est normalement pas inférieure à trois (3) Candidatures, et* y ne dépasse pas *six (6) Candidatures.]* |
| **IC 31.1** | Les procédures de présentation d’une Réclamation relative à la Passation de Marché sont détaillées dans le «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI (Annexe III) ». Si un Candidat souhaite déposer une Réclamation relative à la Passation de Marché, il doit soumettre sa Réclamation en suivant ces procédures, par écrit (par les moyens les plus rapides disponibles, c’est-à-dire par courriel ou par télécopieur), à l’adresse suivante :**A l’attention** : *[insérer le nom complet de la personne qui reçoit les plaintes]***Titre/position** : *[insérer titre/position]***Acheteur :** *[insérer le nom de l’Acheteur]*  **Adresse e-courriel** *: [insérer l’adresse courriel]***Numéro de télécopieur** : *[insérer le numéro de télécopie]* ***supprimer s’il n’est pas utilisé***En résumé, à ce stade, une Réclamation relative à la Passation de Marché peut contester l’un des éléments suivants :1. les termes du dossier de Sélection Initiale ; et
2. la décision de l’Acheteur de ne pas sélectionner initialement un Candidat.
 |

Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale

La présente Section énonce tous les critères, méthodes et conditions auxquels le Maître de l’Ouvrage aura recours pour évaluer les dossiers de candidature. Les renseignements à fournir pour chaque critère d’évaluation ainsi que les définitions des termes correspondants sont identifiées dans les Formulaires de Candidature respectifs.

**Contenu**

[Tableau 1 – Critères et Exigences de Qualification 25](#_Toc139040518)

[1. Critères d’Eligibilité 26](#_Toc139040519)

[2. Antécédents de défaut d’exécution de marché 26](#_Toc139040520)

[3. Situation et Performance Financières 28](#_Toc139040521)

[4. Expérience 29](#_Toc139040522)

[Tableau 2 – Critères Notés et Exigences 32](#_Toc139040523)

[1. Expérience Passée 32](#_Toc139040524)

[2. Capacité de gestion de marchés et de projets 33](#_Toc139040525)

[3. Exigences de l’Acheteur 34](#_Toc139040526)

[4. Acquisitions Durables 35](#_Toc139040527)

[5. Cybersécurité 35](#_Toc139040528)

Tableau 1 – Critères et Exigences de Qualification

***[Note à l’intention de l’Acheteur : Seules les demandes qui répondent essentiellement aux critères et aux exigences de qualification du tableau 1 doivent être évaluées par rapport au Tableau 2, Critères et exigences notés.]***

|  | Spécifications de conformité | Documentation |
| --- | --- | --- |
| **No.** | **Objet** | **Critère** | **Entité unique** | **Groupement d’entreprises, (existant ou prévu) (GE)** | **Formulaire de candidature** |
| Toutes Parties Combinées | Chaque Partie | Une Partie au moins |
| 1. Critères d’Eligibilité
 |
| 1.1 | **Nationalité** | Conforme à l’article 4.5 des IC. | Doit satisfaire au critère | GE doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaires ELI –1.1 et 1.2, avec pièces jointes |
| 1.2 | **Conflit d’intérêts** | Pas de conflit d’intérêts selon l’article 4.6 des IC.  | Doit satisfaire au critère | GE doit satisfaire au critère | Critères de Qualification Doit satisfaire au critère | Sans objet | Lettre de Candidature |
| 1.3 | **Exclusion par la Banque** | Ne pas avoir été exclu par la Banque, tel que décrit dans les articles 4.7 et 5.1 des IC.  | Doit satisfaire au critère | GE existant doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Lettre de Candidature |
| 1.4 | **Exclusion au titre d’une résolution des Nations Unies ou de la législation du pays de l’Emprunteur** | Ne pas être exclu en application de loi ou règlement du pays de l’Emprunteur ou d’une décision de mise en œuvre d’une résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies en conformité avec l’article 5.1 des IC | Doit satisfaire au critère | GE doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Lettre de Candidature |

|  |
| --- |
| 1. Antécédents de défaut d’exécution de marché
 |
| 2.1 | **Antécédents de non-exécution de marché** | Pas de défaut d’exécution d’un marché[[5]](#footnote-5) depuis le 1er janvier de l’année ***[insérer l’année]***. | Doit satisfaire au critère[[6]](#footnote-6).  | Sans objet | Doit satisfaire au critère[[7]](#footnote-7). | Sans objet | Formulaire ANT |
| 2.2 | **Exclusion par l’Acheteur dans le cadre de la mise en œuvre d’une Déclaration de garantie de soumission**  | Ne pas être sous le coup d’une sanction relative à une Déclaration de Garantie d’Offre ou de Proposition en application de l’article 4.10 des IC. | Doit satisfaire au critère  | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Lettre de Candidature |
| 2.3 | **Litiges en instance** | La solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Candidat telles qu’évaluées au critère 3.1 ci-après restent acceptables même dans le cas où l’ensemble des litiges en instance seraient tranchés à l’encontre du Candidat. | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Formulaire ANT |
| 2.4 | **Antécédents de litiges** | Absence d’antécédent de litiges systématiquement conclus à l’encontre du Candidat[[8]](#footnote-8) depuis le 1er janvier de l’année [ -- ] *[insérer l’année]*... | Doit satisfaire au critère. | Doit satisfaire au critère. | Doit satisfaire au critère. | Sans objet | Formulaire ANT |
| 2.6 | **Disqualification EAS et/ou HS par la Banque** | Au moment de l’attribution du marché, non soumis à la disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS | Doit répondre à l’exigence(y compris chaque sous-traitant) | Sans objet | Doit satisfaire à l’exigence (y compris chaque sous-traitant proposé par le Candidat) | Sans objet | Lettre de Candidature, formulaire CON-4 |

|  |
| --- |
| 1. Situation et Performance Financières
 |
| 3.1 | **Situation financière** | i) Le Candidat doit démontrer qu’il dispose d’avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l’avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l’exécution des travaux objet du présent Appel d’Offres à hauteur de [*insérer le montant en $EU]* et nets de ses autres engagements  *[ le cas de marchés répartis en lots individuels dans le cadre d'une tranche et de groupes (contrats multiples), indiquez les exigences en matière de trésorerie pour se qualifier pour les lots individuels et multiples]*; | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Sans objet | Formulaire FIN - 3.1 avec pièces jointes |
|  |  | (ii) le Candidat doit démontrer, à la satisfaction de l’Acheteur qu’il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés ; | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Sans objet |  |
|  |  | (iii) Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n’est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l’Acheteur pour les \_\_\_\_[*insérer le nombre d’années*] dernières années démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Candidat. *[Dans le cas de marchés répartis en lots individuels dans le cadre d'une tranche et de groupes (contrats multiples), indiquez les exigences en matière de chiffre d’affaires annuel moyen pour se qualifier pour les lots individuels et multiples]* | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Doit satisfaire au critère  | Sans objet |  |
| 1. Expérience
 |
| 4.1 | Expérience générale | Expérience de marchés de la Conception, Fourniture et Installation de Systèmes d’Information à titre d’entreprise principale, de membre de groupement, de sous-traitant ou d’ensemblier au cours des ***[insérer nombre d’années en toutes lettres et en chiffres]*** dernières années à partir du 1er janvier de l’année [ ]. | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Doit satisfaire au critère | Sans objet |  Formulaire EXP-4.1 |
| **4.2 (a)** | **Expérience spécifique** | Un nombre minimum de *[indiquer le nombre]* de marchés similaires spécifiés ci-dessous qui ont été achevés de manière satisfaisante et substantielle en tant que maître d’œuvre, membre d’un GE, ensemblier ou sous-traitant entre le 1er janvier [[9]](#footnote-9)[[10]](#footnote-10)*[insérer l’année]* et la date limite de dépôt des Candidatures :*[Dans le cas où les marchés doivent être passés en tant que marchés individuels dans le cadre d’une procédure de tranches et de lots (contrats multiples), en fonction des exigences fonctionnelles et/ou de performance pour chaque lot, indiquez l'expérience spécifique requise pour pouvoir prétendre à des marchés individuels et multiples][[11]](#footnote-11)**[Chacun des marchés requis ci-dessus doit satisfaire aux exigences clés minimales suivantes : [Sur la base de la section VII, Portée des Exigences de l’Acheteur, préciser les exigences clés minimales en termes de caractéristiques fonctionnelles, de rendement, de complexité et/ou d’autres caractéristiques]. Si des risques en cybersécurité ont été évalués comme critiques pour le marché, en plus de l’application de facteurs notés dans le Tableau 2, inclure l’exigence d’expérience spécifique.]* *[Indiquer que les exigences spécifiques en matière d’expérience ci-dessus peuvent être satisfaites par des sous-traitants spécialisés, si cela est autorisé conformément aux IC 25.2]* | Doit répondre à l’exigence | Doit répondre à l’exigence[[12]](#footnote-12) | Sans objet | Sans objet | Formulaire EXP 4.2 |

Tableau 2 – Critères Notés et Exigences

***[Note à l’attention de l’Acheteur : Les critères, les exigences, les scores maximaux, les pondérations et la méthode de notation contenus dans les tableaux ci-dessous ne sont que des exemples*** ***et peuvent être modifiés en fonction de la nature et de la complexité du marché. Seules les Candidatures qui répondent pour l’essentiel aux critères et exigences de qualification du Tableau 1 doivent être évaluées par rapport au Tableau 2, Critères Notés et Exigences ]***

1. Expérience Passée

|  | **Score** | **Documentation** |
| --- | --- | --- |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| **Nombre de marchés similaires***[Nombre de marchés de Système d’Information* réalisés de manière satisfaisante *qui dépasse le nombre spécifié dans le Tableau 1, facteur 4.2 (lorsque ce nombre est x) qui sont:*1. *similaires aux exigences (Ref. Tableau 1, 4.2); et*
2. *achevé au cours des \_\_\_ dernières années. [insérer un nombre égal ou supérieur au nombre d’années spécifié dans le Tableau 1, sous-facteur 4.2]]*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nombre de marchés***[Nombre de marchés similaires* *exécutés de manière satisfaisante et substantielle.]* | *[>= x+4 marchés]*  | *[x+3 marchés]* | *[x+2 marchés]* | *[x+1 marchés]* | *[x marchés]* |
| **Pondération** | ***[100]*** | ***[70]*** | ***[40]*** | ***[10]*** | ***[0]*** |

 | *[sélectionnez un score maximum (sur 100)*  | Dans le cas d’un GE, tous les membres combinés seront évalués.  | Formulaire EXP 4.2 |

1. Capacité de gestion de marchés et de projets

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Marquer** | **Documentation** |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| *[Capacité de gestion de marchés/projets dans les domaines clés suivants :****[Note à l’intention de l’Acheteur : envisagez d’imposer une limite au nombre de pages pour chacune des réponses****]*1. *Description du ou des systèmes de gestion de projet et de la façon dont ils seront appliqués (y compris le statut d’accréditation avec les normes internationales reconnues applicables à l’industrie)*
2. *pratiques de gestion* d’Hygiène et de Sécurité*, et*
3. *Utilisation de l’Ingénierie de la valeur, innovation et amélioration continue.]*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Domaines clés : *[****Nombre et étendue des domaines clés démontrés.]* | *[tous les 3]*  | *[2]* | *[1]* | *[0]* |
| **Score initial** | ***[67-100]*** | ***[34-66]*** | ***[1-33]*** | ***[0]*** |

 | *[sélectionnez un score maximum (sur 100)* | Dans le cas d’un GE, la capacité du membre chef de file sera évaluée | Tableau 2-CG |

1. Exigences de l’Acheteur

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Score** | **Documentation** |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| ***[Note au Maître d’Ouvrage : envisagez de mettre une limite au nombre de pages pour les réponses pour 1 et 3 et d’exiger un schéma pour 2]****[Compréhension des Exigences de l’Acheteur au moyen d’un aperçu des éléments suivants :*1. *Approche du marché*
2. *Programme préliminaire/ Calendrier*
3. *Identification des risques.]*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Aspects clés : *[****Nombre et étendue des domaines clés traités.]* | *[tous les 3]*  | *[2]* | *[1]* | *[0]* |
| **Score initial** | ***[67-100]*** | ***[34-66]*** | ***[1-33]*** | ***[0]*** |

  | *[sélectionnez un score maximum (sur 100)*  |  | Tableau 2-ER |

1. Acquisitions Durables

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Score** | **Documentation** |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| *[Pratiques d’acquisition durable (à préciser par l’Acheteur) dans les domaines clés suivants :* 1. *pratiques d’acquisition durable, et*
2. *Antécédents en matière d’obtention de résultats en matière d’Achats Durables.*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Aspects clés :** *[Nombre et étendue des domaines clés traités.]* | *[tous les 2]*  | *[1]* | *[0]* |
| **Score initial** | ***[51-100]*** | ***[1-50]*** | ***[0]*** |

 | *[sélectionnez un score maximum (sur 100)*  | Dans le cas d’un GE, au moins un membre sera évalué. | Tableau 2-AD |

1. Cybersécurité

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Score** | **Documentation** |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| *[Pratiques de Cybersécurité (à préciser par l’Acheteur) dans les domaines clés suivants :* 1. *Pratiques de gestion des risques en Cybersécurité et expérience, et*
2. *Accréditation en Cybersécurité telle que ISO 27000 (ISO 27001) ou équivalent.*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Aspects clés :** *[Nombre et étendue des domaines clés traités.]* | *[tous les 2]*  | *[1]* | *[0]* |
| **Score initial** | ***[51-100]*** | ***[1-50]*** | ***[0]*** |

 | *[sélectionnez un score maximum (sur 100)*  | Dans le cas d’un GE, au moins un membre sera évalué. | Tableau 2-CS |

Section IV - Formulaires de Candidature

**Tableau des formulaires**

[Lettre de Candidature 37](#_Toc139040548)

[Formulaire ELI – 1.1 Formulaires de Qualification Fiche de Renseignements sur le Candidat 40](#_Toc139040549)

[Formulaire ELI – 1.2 Fiche de renseignements sur chaque partie d’un GE 42](#_Toc139040550)

[Formulaire ANT-2 Antécédents de Marchés non exécutés, Litiges en Instance et Historique de Litiges 44](#_Toc139040551)

[Formulaire ANT-3 Déclaration sur Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou Harcèlement Sexuel (HS) 47](#_Toc139040552)

[Formulaire FIN – 3.1 Situation et Performance Financière 48](#_Toc139040553)

[Formulaire FIN – 3.2 Chiffre d’Affaires Annuel Moyen dans le domaine de la Conception, de la Fourniture et de l’Installation de Systèmes d’Information 50](#_Toc139040554)

[Formulaire EXP – 4.1 Expérience Générale en Conception, Fourniture et Installation de Systèmes d’Information 51](#_Toc139040555)

[Formulaire EXP – 4.2 (a) Expérience Spécifique 52](#_Toc139040556)

[Tableau 2-CG Capacité de Gestion de Marché et de Projet 54](#_Toc139040557)

[Tableau 2-ER Compréhension des Exigences de l’Acheteur 55](#_Toc139040558)

[Tableau 2-AD Acquisitions Durables 56](#_Toc139040559)

[Tableau 2-CS Exigences en Cybersécurité 57](#_Toc139040560)

Lettre de Candidature

 Date : *[insérer jour, mois, année]*

 No. DSI et titre: *[insérer le numéro et le titre du DSI]*

A l’attention de : *[insérer le nom complet de l’Acheteur]*

Nous, soussignés, sommes candidat à la Sélection Initiale pour la Demande de Propositions susmentionnée et déclarons que :

1. **Pas de réserves :** Nous avons examiné et n’avons pas de réserves sur le Dossier de Sélection Initiale, y compris l’(es) Additif(s) No. publiés conformément aux dispositions de l’article 8 des Instructions aux Candidats (IC): *[insérer le numéro et la date de publication de chaque Additif]* ;
2. **Pas de conflit d’intérêt :** Nous ne nous trouvons pas en situation de conflit d’intérêt, en conformité avec l’article 4.6 des IC ;
3. **Eligibilité :** Nous (et nos sous-traitants) remplissons les conditions d’éligibilité en conformité avec l’article 4 des IC, et nous n’avons pas été exclus par l’Acheteur sur la base de la mise en œuvre d’une Déclaration de Garantie de Soumission ou Déclaration de Garantie de Proposition telle que prévue à l’article 4.10 des IC ;
4. **Suspension et Exclusion :** Nous, ainsi que nos sous-traitants, fournisseurs, consultants, fabricants ou prestataires de services pour toute partie du marché, ne sommes pas l’objet et ne sommes pas contrôlés par une entité ou une personne qui fait l’objet d’une suspension temporaire ou d’une exclusion imposée par le Groupe de la Banque mondiale ou une exclusion imposée conformément à l’Accord pour l’exécution mutuelle des décisions d’interdiction entre la Banque mondiale et d’autres banques de développement. De plus, nous ne sommes pas inéligibles en vertu des lois ou règlements officiels du pays de l’Acheteur ou en vertu d’une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
5. **Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou Harcèlement Sexuel (HS) :** [*sélectionnez l’option appropriée parmi (i) à (v) ci-dessous et supprimez les autres].*

Nous *[lorsque en GE, insérer :* « y compris les membres du GE »*]*, et nos sous-traitants :

1. [n’avons pas fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS.]
2. [avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS.]
3. [avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS. Une sentence arbitrale sur l’affaire de disqualification a été rendue en notre faveur.]
4. **Entreprise ou Institution Étatique :** *[sélectionnez l’option appropriée et supprimez l’autre] [Nous ne sommes pas une entreprise ou une institution étatique] / [Nous sommes une entreprise ou une institution étatique, mais nous répondons aux exigences de l’article 4. 9 des IC] ;*
5. **Sous-traitants et Sous-traitants Spécialisés :** Conformément aux articles 24.2 et 25.2 des IC, nous prévoyons de sous-traiter les parties suivantes du marché :

*[Insérez toute partie du marché que le Candidat a l’intention de sous-traiter avec tous les détails des Sous-traitants Spécialisés, leur qualification et leur expérience]*

1. **Commissions, gratifications, honoraires :** Nous déclarons que les commissions, gratifications ou honoraires suivants ont été payés ou doivent être payés en ce qui concerne le processus de Sélection Initiale, le processus de Demande de Propositions correspondant ou l’exécution du Marché :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du récipiendaire | Adresse | Motif | Montant |
| *[insérer le nom complet de chaque occurrence]* | *[insérer rue/ numéro/ville/pays]* | *[indiquer le motif]* | *[préciser le montant la monnaie, la valeur, le taux de change et l’équivalent en dollars américains]* |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

*[Si aucun paiement n’est effectué ou promis, ajoutez la déclaration suivante : « Aucune commission ou gratification n’a été ou ne doit être payée par nous à des agents ou à un tiers lié à cette Candidature]*

(i) **Non tenu d’accepter :** Nous comprenons que vous pouvez annuler le processus de Sélection Initiale à tout moment et que vous n’êtes pas tenu d’accepter toute demande que vous pourriez recevoir ni d’inviter les candidats initialement sélectionnés à soumettre une proposition pour le marché faisant l’objet de ce processus de Sélection Initial, sans encourir aucune responsabilité envers les Candidats, conformément à l’article 26.1 des IC.

(j) **Vrai et correct :**  Toutes les informations, déclarations et descriptions contenues dans la Candidature sont à tous égards vraies, correctes et complètes au meilleur de notre connaissance et de notre croyance.

Signé *[insérer la ou les signatures d’un ou de plusieurs représentants autorisés du Candidat]*

*Nom [insérer le nom complet de la personne qui signe la Candidature]*

En qualité de *[insérer la* *qualité de la personne signant la Candidature]*

Dûment autorisé à signer la Candidature pour et au nom de :

Nom du Candidat [insérer le *nom complet du Candidat ou le nom du GE]*

Adresse *[insérer le numéro de rue/ville ou l’adresse de la ville/pays]*

Daté le *[insérer le jour]* jour de *[insérer le* *mois], [insérer l’année]*

*[Pour un GE, soit tous les membres doivent signer, soit seulement le représentant autorisé, auquel cas la procuration à signer au nom de tous les membres doit être jointe]*

Formulaire ELI – 1.1
 Formulaires de Qualification
Fiche de Renseignements sur le Candidat

*[Le Candidat doit remplir le formulaire ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le formulaire ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date: *[insérer la date (jour, mois, année)]*

DSI No.: *[insérer le numéro et le titre du DSI]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| 1. Nom du Candidat : *[insérer le nom légal du Candidat]* |
| 2. En cas de groupement, noms de tous les membres : *[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]* |
| 3. Pays où le Candidat est, ou sera légalement enregistré :*[insérer le nom du pays d’enregistrement]* |
| 4. Année d’enregistrement ou d’intention d’enregistrement du Candidat : *[insérer l’année d’enregistrement]* |
| 5. Adresse officielle du Candidat dans le pays d’enregistrement : *[insérer l’adresse légale du Candidat dans le pays d’enregistrement]* |
| 6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Candidat :  Nom :*[insérer le nom du représentant du Candidat]* Adresse :*[insérer l’adresse du représentant du Candidat]* Téléphone/Fac-similé :*[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Candidat]* Adresse électronique :*[insérer l’adresse électronique du représentant du Candidat]* |
| 7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après :  Document d’enregistrement, d’inscription ou de constitution de la firme nommée en 1 ci-dessus, en conformité avec l’article 4.5 des IC* En cas de groupement, lettre d’intention de constituer un groupement, ou accord de groupement, en conformité avec l’article 4.2 des IC.
* Dans le cas d’une entreprise publique du pays de l’Acheteur, documents établissant qu’elle est juridiquement et financièrement autonome, administrée selon les règles du droit commercial, et qu’elle n’est pas sous la tutelle de l’Acheteur, en conformité avec l’article 4.9 des IC.
* Diagramme organisationnel, liste des membres du conseil d’administration et propriété bénéficiaire
 |

Formulaire ELI – 1.2
Fiche de renseignements sur chaque partie d’un GE

*[Ce formulaire est complémentaire au formulaire ELI-1.1 et doit être rempli par chaque partenaire d’un GE (si le Candidat est un GE), ainsi que par les Sous-traitants Spécialisés proposés par le Candidat pour toute partie du Marché résultant de la Sélection Initiale]*

Date: *[insérer la date (jour, mois, année)]*

DSI No.: *[insérer le numéro et le titre du DSI]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| 1. Nom du Candidat : *[insérer le nom légal du Candidat]* |
| 2. Nom du membre du groupement : *[insérer le nom légal du membre du groupement]* |
| 3. Pays où le membre du groupement est, ou sera légalement enregistré : *[insérer le nom du pays d’enregistrement du membre du groupement]* |
| 4. Année d’enregistrement du membre du groupement : *[insérer l’année d’enregistrement du membre du groupement]* |
| 5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d’enregistrement : *[insérer l’adresse légale du membre du groupement dans le pays d’enregistrement]* |
| 6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement :  Nom :*[insérer le nom du représentant du membre du groupement]* Adresse :*[insérer l’adresse du représentant du membre du groupement]* Téléphone/Fac-similé :*[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]* Adresse électronique :*[insérer l’adresse électronique du représentant du membre du groupement]* |
| 7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après :  Document d’enregistrement, d’inscription ou de constitution de la firme nommée en 2 ci-dessus, en conformité avec l’article 4.5 des IC* Dans le cas d’une entreprise publique du pays de l’Emprunteur, documents établissant qu’elle est juridiquement et financièrement autonome, administrée selon les règles du droit commercial, et qu’elle n’est pas sous la tutelle de l’Acheteur en conformité avec l’article 4.9 des IC.
* Diagramme organisationnel, liste des membres du conseil d’administration et propriété bénéficiaire
 |

Formulaire ANT-2
Antécédents de Marchés non exécutés, Litiges en Instance et Historique de Litiges

*[Le formulaire ci-dessous doit être rempli par le Candidat et par chaque partenaire dans le cas d’un GE]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*

Date : *[insérer jour, mois, année]*

Nom de la Partie au GE : *[insérer le nom complet]*

No. DSI et titre : *[numéro et titre du DSI]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| Marchés non exécutés selon les dispositions de la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences  |
| Il n’y a pas eu de marchés non exécutés depuis le 1er janvier *[insérer l’année]* comme stipulé à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences, Sous-facteur 2.1.  Marché(s) non exécuté(s) depuis le 1er janvier *[insérer l’année]* comme stipulé à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences, Sous-facteur 2.1. |
| Année | Fraction non exécutée du marché | Identification du marché | **Montant total du marché (valeur actuelle en équivalent $US)** |
| *[insérer l’année]* | *[indiquer le montant et pourcentage]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]* Nom de l’Acheteur : *[nom complet]* Adresse de l’Acheteur : *[rue, numéro, ville, pays]* Motifs de non-exécution : *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)]* |  |
| Litiges en instance, en conformité à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences |
| 1. Pas de litige en instance
2. Litige(s) en instance
 |
| **Année** | **Montant du litige**  | **Identification du marché**  | **Montant total du marché (valeur actuelle, équivalent en $US)** |
| *[insérer l’année]* \_\_\_\_\_\_ | *[indiquer le montant]*\_\_\_\_\_\_ | Identification du marché : *[insérer nom complet et numéro du marché et autres formes d’identification]*Nom de l’Acheteur : *[nom complet]*Adresse de l’Acheteur : *[rue, numéro, ville, pays]*Objet du litige : *[indiquer les principaux points en litige]*Partie ayant initié le litige [*indiquer « Maître de l’Ouvrage » ou « Entrepreneur »]*Statut du litige *[indiquer s’il est en cours de traitement par le Conciliateur ou un Comité de règlement des différends, en Arbitrage ou devant les tribunaux]* | *[indiquer le montant]* \_\_\_\_\_\_ |
| \_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_ | Identification du marché :Nom du Maître de l’Ouvrage :Adresse du Maître de l’Ouvrage :Objet du litige : *[indiquer les principaux points en litige]*Partie ayant initié le litige [*indiquer « Maître d’Ouvrage » ou « Entrepreneur »]*Statut du litige *[indiquer s’il est en cours de traitement par le Conciliateur ou un Comité de règlement des différends, en Arbitrage ou devant les tribunaux]* | *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* |
| Historique des Litiges conformément à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification, et Exigences |
| 🞎 Aucun Historique de Litige 🞎 Historique de Litige  |
| **Année de remise des prix** | **Résultat en pourcentage de la valeur nette**  | **Identification du contrat** | **Montant total du contrat(devise),équivalent USD (taux de change)** |
| *[insérer l’année]* | *[insérer le pourcentage]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet du marché, le numéro et toute autre identification]*Nom de l’Acheteur : *[insérer le nom complet]*Adresse de l’Acheteur : *[insérer rue/ville/pays]*Question en litige : *[indiquer les principales questions en litige]*Partie à l’origine du différend : *[indiquer « Employeur » ou « Entrepreneur »]*Motif(s) du litige et de la décision *d’attribution [indiquer la ou les raisons principales]* | *[insérer le montant]* |

Formulaire ANT-3
Déclaration sur Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou Harcèlement Sexuel (HS)

*[Le tableau suivant doit être rempli par le demandeur, chaque membre d’une coentreprise et chaque sous-traitant proposé par le demandeur]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE ou du Sous-traitant : *[insérer* *le nom complet]*

Numéro du DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI*  *et le titre]*Page *[insérer le numéro de* *page]*  de *[insérer le nombre total]*  pages

|  |
| --- |
| **Déclaration EAS et/ou HS** **conformément à la Section III, Critères de Qualification, et Exigences** |
| Nous:🞎 (a) n’avons pas fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations en matière d’EAS/HS🞎 (b) faisons l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS🞎 (c) avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations en matière d’EAS/HS. Une sentence arbitrale sur le cas de disqualification a été rendue en notre faveur. |
| **[*Si (c) ci-dessus est applicable,* *joindre la preuve d’une sentence arbitrale rendue en la faveur du Candidat sur les questions sous-jacentes à la disqualification.]*** |
| Période de disqualification : De : \_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

Formulaire FIN – 3.1
Situation et Performance Financière

*[Le* *tableau suivant doit être rempli pour le Candidat et par chaque membre d’un GE]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

**1. Renseignements financiers**

|  |  |
| --- | --- |
| **Données financières en équivalent $EU**  | **Antécédents pour les \_\_\_\_\_\_ (\_\_) dernières années** (Équivalent en milliers de $EU et taux de change\*) |
|  | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année … | Année n |
| Information du bilan |
| 1. Actif total (AT) |  |  |  |  |  |
| 2. Passif total (PT) |  |  |  |  |  |
| 3. Valeur nette (VN)= [1-2] |  |  |  |  |  |
| 4. Actifs circulants (AC) |  |  |  |  |  |
| 5. Dette à court terme (DC) |  |  |  |  |  |
| 6. Fonds de roulement (FR)= [4-5] |  |  |  |  |  |
| 7. Ratio courant = [4/5] |  |  |  |  |  |
| Information des comptes de résultats |
| 8. Recettes totales (RT) |  |  |  |  |  |
| 9. Bénéfices avant impôts (BAI) |  |  |  |  |  |
| 10. Retour sur capitaux= [9/3ap\*] |  |  |  |  |  |
| 11. Ratio d’endettement =[3/1] |  |  |  |  |  |

\* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change

**2. Source de financement**

*[Chaque Candidat, et dans le cas d’un Groupement, chacun des membres du groupement doit remplir le tableau ci-après]*

Indiquer les sources de financement nécessaires pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l’exécution des travaux objet du présent Appel d’Offres, ainsi que des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **No.** | **Source de financement** | **Montant (équivalent $EU)** |
| 1 |  |  |
| 2 |  |  |
| 3 |  |  |
|  |  |  |

**3. Documents financiers**

Le Candidat et ses membres partenaires doivent fournir une copie des états financiers (bilans, y compris toutes les notes y afférents, et comptes de résultats) pour les années spécifiées à la Section III, Critères d’évaluation et de qualification, critère 3.1 et qui satisfont aux conditions suivantes :

1. ils doivent refléter la situation financière du candidat ou de la Partie au GE, et non pas celle de la maison mère ou de filiales
2. ils doivent être vérifiés par un expert-comptable agréé ou en conformité avec la législation locale applicable
3. ils doivent être complets et inclure toutes les notes qui leur ont été ajoutées
4. ils doivent correspondre aux périodes comptables déjà terminées et vérifiées
5. Ci-joint copies des états financiers[[13]](#footnote-13) (bilans, y compris toutes les notes y afférents, et comptes de résultats) pour les années spécifiées ci-dessus et qui satisfont aux conditions indiquées

Formulaire FIN – 3.2
Chiffre d’Affaires Annuel Moyen dans le domaine de la Conception, de la Fourniture et de l’Installation de Systèmes d’Information

[*Formulaire à compléter par le Candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE*.]

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| **Données sur le chiffre d’affaires annuel (construction uniquement)** |
| Année | Montant et monnaie | Taux de change\* | Equivalent $EU |
| *[indiquer l’année civile]* |  *[insérer le montant et la monnaie]* |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  | \*\*Chiffre d’affaires moyen des activités de construction |  |

\* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change

\*\*Le chiffre d’affaires annuel moyen des activités de construction en $EU est calculé en divisant le total des paiements ordonnancés pour les travaux en cours par le nombre d’années spécifié dans la Section III, Tableau 1 Critères d’évaluation et de qualification, critère 3.2.

Formulaire EXP – 4.1
Expérience Générale en Conception, Fourniture et Installation de Systèmes d’Information

[*Formulaire à compléter par le candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE*.]

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

*[Indiquer les marchés qui montrent* *une activité de construction continue au cours des [nombre d’années] années conformément à la Section III, Tableau 1 Critères de qualification et Exigences, critère 4.1. Procéder par ordre chronologique en commençant par l’année la plus ancienne]*

| Mois/année de départ | Mois/année final(e) | Identification du marché  | Rôle du Candidat |
| --- | --- | --- | --- |
| *[insérer mois**/année]*\_\_\_\_\_\_ | *[insérer mois/**année]*\_\_\_\_\_\_ | Nom du marché : *[insérer le nom complet]*Brève description des marchés exécutés par le candidat : *[insérer une brève description des travaux]*Montant du marché : *[insérer le montant en monnaie du marché] [insérer le montant en équivalent $EU\*]*Taux de change : *[insérer le taux de change utilisé pour calculer le montant en $EU]*Nom de l’Acheteur : *[insérer le nom complet]*Adresse : *[nom de rue, numéro, ville, pays]* | *[indiquer « Entrepreneur » « partenaire de GE » ou « Sous-traitant » ou « Ensemblier »]* |
| \_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_ | Nom du marché :Brève description des marchés exécutés par le candidat :Montant du marché : Taux de change :Nom de l’Acheteur :Adresse : | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| \_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_ | Nom du marché :Brève description des marchés exécutés par le candidat :Montant du marché : Taux de change :Nom de l’Acheteur :Adresse : | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

\* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change

Formulaire EXP – 4.2 (a)
Expérience Spécifique

(Tableau 1, 4.2 et Tableau 2)

[*Formulaire à compléter pour les marchés réalisés par le candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE ou par un Sous-Traitant spécialisé*.]

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro de marché similaire :** [insérer numéro du marché similaire] sur [insérer nombre total de marchés requis] | **Information** |
| Identification du marché | [Indiquer le numéro d’identification et le nom du marché, le cas échéant] |
| Date d’attribution  | [jour, mois, année, p. ex. 15 juin 2015] |
| Date d’achèvement | [jour, mois, année, p. ex. 3 octobre 2017] |
| Rôle dans le marché |  Entrepreneur |  Partenaire GE |  Ensemblier |  Sous-traitant |
| Montant du marché :  | *[indiquer le montant total du marché en monnaie du marché]* | $EU : *[insérer le taux de change et le montant total du marché en équivalent dollars des EU \*]* |
| Dans le cas d’une partie à un GE ou d’un sous-traitant, préciser la part en montant du montant total du marché, ainsi que le rôle et les responsabilités | *[indiquer le pourcentage du total]* % | *[indiquer le montant en monnaie du marché]* |  *[indiquer le montant en équivalent dollars des EU] [insérer le taux de change utilisé pour calculer le montant en $EU\*]* |
|  | ***Insérer le rôle et les responsabilités]*** |
| Description de la similitude conformément à la Section III Tableau 1, 4.2 |  |
| Complexité | *[insérer la description de la complexité]* |
| Méthodes/Technologie | *[insérer les aspects spécifiques des méthodes/technologie impliquées dans le marché]* |
| Autres caractéristiques | *[insérer les autres caractéristiques telles que décrites à la Section VII, Exigences de l’Acheteur]* |
| Nom de l’Acheteur : | *[indiquer le nom complet]* |
| Adresse :Numéro de téléphone/télécopie :Adresse électronique : | *[rue, numéro, ville, pays]* *[indiquer numéro de téléphone/télécopie, y compris le préfixe de pays et de localité]**[indiquer l’adresse de courriel, le cas échéant]* |
| \* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change |

Tableau 2-CG
Capacité de Gestion de Marché et de Projet

*Le candidat devra démontrer sa Capacité de Gestion de Marché et de Projet conformément au Tableau 2*

Tableau 2-ER
Compréhension des Exigences de l’Acheteur

*Le candidat devra démontrer sa Compréhension des Exigences de l’Acheteur conformément au Tableau 2*

Tableau 2-AD
Acquisitions Durables

*Le candidat devra démontrer sa Capacité dans le domaine des Acquisitions Durables conformément au Tableau 2*

Tableau 2-CS
Exigences en Cybersécurité

*Le candidat devra démontrer sa Capacité de Gestion de risques de Cybersécurité conformément au Tableau 2*

Section V.- Pays éligibles

**Eligibilité en matière de passation des marchés de fournitures, travaux et services financés par la Banque mondiale** :

Conformément à l’article 5.1 des IC, il est porté à la connaissance des Candidats que présentement les entreprises, les personnes, les fournitures, ou marchés de travaux ou services, en provenance des pays suivants sont exclus au titre du présent processus de Sélection Initiale :

En conformité avec l’article 5.1 (a) des IC : *[insérer la liste des pays inéligibles après l’approbation par la Banque pour l’application de la restriction, ou s’il n’y en a pas, indiquer « aucun » ]*

En conformité avec l’article 5.1 (b) des IC : *[insérer la liste des pays inéligibles après l’approbation par la Banque pour l’application de la restriction, ou s’il n’y en a pas, indiquer « aucun » ]*

Section VI.- Règles de la Banque en matière de Fraude et Corruption

**(Le texte de cette Section VI ne doit pas être modifié)**

* 1. **Objet**

1.1 Les Directives de la Banque en matière de lutte contre la fraude et la corruption, ainsi que la présente section, sont applicables à la passation des marchés dans le cadre des Opérations de Financement de Projets d’Investissement de la Banque.

* 1. **Exigences**

2.1 La Banque exige, que les Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses financements), les Soumissionnaires (candidats/proposants), consultants, entrepreneurs et fournisseurs, les sous-traitants, sous-consultants, prestataires de services, tous les agents (déclarés ou non) ; ainsi que leur personnel se conforment aux normes les plus strictes en matière d’éthique, durant le processus de passation, la sélection, et l’exécution des contrats financés par la Banque, et s’abstiennent de toute fraude et corruption.

2.2 En vertu de ce principe, la Banque

1. aux fins d’application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :

i. est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d’influer indûment sur les actions d’une autre personne ou entité ;

ii. se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave,ou tente d’induire en erreur une personne ou une entité, afin d’en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

iii. se livrent à des « manœuvres collusives » les personnes ou entités qui s’entendent afin d’atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l’action d’autres personnes ou entités ;

iv. se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou entité, ou à leurs biens, en vue d’influer indûment sur les actions de cette personne ou entité ; et

v. se livre à des « manœuvres obstructives » :

(a) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête ; ou bien menace,harcèle ou intimide quelqu’un aux fins de l’empêcher de faire part d’informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l’enquête ; ou

(b) celui qui entrave délibérément l’exercice par la Banque de son droit d’examen tel que stipulé au paragraphe (e) ci-dessous.

1. rejettera la proposition d’attribution d’’un marché ou contrat si elle établit que la personne physique ou morale à laquelle il est recommandé d’attribuer ledit marché ou contrat, ou l’un des membres de son personnel ou de ses agents, sous-consultants, sous-traitants, prestataires de service, fournisseurs, ou un de leurs employés, s’est livré, directement ou indirectement, à un acte de corruption, une manœuvre frauduleuse, collusive, coercitive ou obstructive en vue de l’obtention dudit marché ou contrat ;
2. outre les recours prévus dans l’Accord de Financement, pourra décider d’autres actions appropriées, y compris déclarer la passation du marché non-conforme si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l’Emprunteur ou d’un bénéficiaire du financement, s’est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusives, coercitives ou obstructives pendant la procédure de passation du marché, de sélection ou d’exécution du marché, sans que l’Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation , y compris en manquant à son devoir d’informer la Banque lorsqu’il a eu connaissance desdites pratiques ;
3. sanctionnera une entreprise ou un individu, dans le cadre des Directives de la Banque en matière de lutte contre la fraude et la corruption, et conformément aux règles et procédures de sanctions applicables de la Banque, y compris en déclarant publiquement l’exclusion de l’entreprise ou de l’individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de l’attribution d’un marché financé par la Banque ou de pouvoir en bénéficier financièrement ou de toute autre manière[[14]](#footnote-14) (ii) de la participation[[15]](#footnote-15) comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services désigné d’une entreprise par ailleurs éligible à l’attribution d’un marché financé par la Banque ; et (iii) du bénéfice du versement de fonds émanant d’un prêt de la Banque ou de participer d’une autre manière à la préparation ou à la mise en œuvre d’un projet financé par la Banque ;
4. exigera que les dossiers d’appel d’offres/appel à propositions, et que les contrats et marchés financés par la Banque, contiennent une disposition exigeant des Soumissionnaires (candidats/proposants), consultants, fournisseurs et entrepreneurs, ainsi que leurs sous-traitants, sous-consultants, prestataires de services, fournisseurs, agents, et personnel, autorisent la Banque à inspecter[[16]](#footnote-16) les pièces comptables, relevés et autres documents relatifs à la passation du marché, à la sélection et/ou à l’exécution du marché ou contrat, et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

PARTIE 2 – Exigences de l’Acheteur

Section VII.- Portée des Exigences de l’Acheteur

Table des matières

1. Description de la Conception, Fourniture et Installation des Systèmes d’Information 64

3. Site et Autres Données 66

4. Exigences Environnementale et Sociale (ES) 67

1. Description de la Conception, Fourniture et Installation des Systèmes d’Information

*[Insérer un résumé des exigences techniques telles que :*

1. *Exigences légales et réglementaires, exigences de la fonction commerciale*
2. *Exigences Fonctionnelles et/ou de Performance*
3. *Exigence de Test et d’Assurance -Qualité, et*
4. *Toute exigence de services de Garantie et post Garantie*

**2. Période de Réalisation**

*[Insérer la période de mise en œuvre estimée]*

3. Site et Autres Données

4. Exigences Environnementale et Sociale (ES)

*Selon le cas, sur la base de l’évaluation ES, l’Acheteur fournira les principaux risques et impacts ES (comprenant les risques et impactes dans le domaine de l’Exploitation et des Abus Sexuels (EAS) et du Harcèlement Sexuel (HS)) et les attentes à l'égard des entreprises en ce qui concerne la gestion des risques et des impacts.]*

1. Remplacer par « marchés » lorsque les Propositions sont demandées simultanément pour plusieurs marchés. Ajouter un nouveau paragraphe 3 et renuméroter les paragraphes 3 à 8 comme suit : « Les Candidats initialement sélectionnés peuvent soumettre des propositions pour un ou plusieurs marchés, tels que définis plus en détail dans le document de DP. » [↑](#footnote-ref-1)
2. Insérer si applicable : « Ce marché sera financé conjointement par *[insérer le nom du co-financier]. Le processus de passation de marchés sera régi par les Règles de Passation de Marchés de la Banque mondiale.* [↑](#footnote-ref-2)
3. La procédure de livraison est généralement la poste aérienne pour la livraison à l’étranger et le courrier de surface ou le courrier pour la livraison locale. Si l’urgence ou la sécurité l’exige, des services de messagerie peuvent être nécessaires pour la livraison à l’étranger. Avec l’accord de la Banque mondiale, les documents peuvent être distribués par courrier électronique, en téléchargement à partir du ou des sites internet autorisés ou d’un système de passation de marchés électronique. Le document de Sélection Initiale (en lecture seule) doit être affiché sur le site internet de l’Acheteur, s’il est disponible, pour inspection par les Candidats potentiels. [↑](#footnote-ref-3)
4. Une entreprise individuelle est considérée comme un Proposant national aux fins de la marge de préférence si elle est enregistrée dans le pays du Maître d’Ouvrage, si elle est détenue à hauteur de plus de 50 pour cent par des ressortissants du pays du Maître d’Ouvrage et si elle ne sous-traite pas plus de 10 pour cent du prix du contrat, à l’exclusion des sommes provisionnelles, à des entrepreneurs étrangers.. Les GE sont considérés comme des proposants nationaux et bénéficier de la préférence nationale seulement si les entreprises membres individuelles sont enregistrées dans le pays du Maître d’Ouvrage, ont plus de 50% de propriété par des ressortissants du pays du Maître d’Ouvrage et le GE doit être enregistré dans le pays de l’Emprunteur. Le GE ne doit pas sous-traiter plus de 10 % du prix du contrat, à l’exclusion des sommes provisionnelles, à des entreprises étrangères. Les GE entre entreprises étrangères et nationales ne seront pas admissibles à la préférence. [↑](#footnote-ref-4)
5. Un marché sera considéré en défaut d’exécution par l’Acheteur lorsque le défaut d’exécution n’a pas été contesté par le Fournisseur y compris par recours au mécanisme de règlement des litiges prévu au marché en question, ou lorsqu’il a fait l’objet de contestation par le Fournisseur mais a été réglé entièrement à l’encontre du Fournisseur. Le défaut d’exécution ne comprend pas le cas des marchés contestés pour lesquels l’Acheteur n’a pas obtenu gain de cause au cours du règlement des litiges. Le défaut d’exécution doit être confirmé par tous les renseignements relatifs aux litiges ou aux procès complètement réglés. Un litige ou un procès complètement réglé est un litige ou un procès qui a été résolu conformément au mécanisme de règlement des litiges du marché correspondant et pour lequel tous les recours à la disposition du Candidat ont été épuisés. [↑](#footnote-ref-5)
6. Ce critère s’applique également aux marchés exécutés par le Candidat en tant que membre d’un groupement. [↑](#footnote-ref-6)
7. Ce critère s’applique également aux marchés exécutés par le Candidat en tant que membre d’un groupement. [↑](#footnote-ref-7)
8. Le Candidat fournira des informations précises dans la Lettre de candidature au sujet des litiges ou différends portant sur les marchés achevés ou en cours d’exécution au cours des dernières années comme demandé. Des antécédents de litiges conclus de manière systématique à l’encontre du Candidat en tant qu’entité unique ou en tant que membre d’un groupement sont susceptibles de justifier la disqualification du Candidat. [↑](#footnote-ref-8)
9. L’achèvement substantiel est basé sur 80% ou plus du contrat achevé. [↑](#footnote-ref-9)
10. Pour les contrats auxquels le demandeur a participé en tant que membre de coentreprise ou sous-traitant, seuls le rôle et les responsabilités du demandeur doivent être considérés comme répondant à cette exigence. [↑](#footnote-ref-10)
11. L’exigence minimale d’expérience pour les contrats multiples sera la somme des exigences minimales pour les contrats individuels respectifs, sauf indication contraire. [↑](#footnote-ref-11)
12. Dans le cas d’une entreprise coentreprise, la valeur des marchés conclus par ses membres n’est pas agrégée pour déterminer si l’exigence de la valeur minimale d’un seul marché a été respectée. Au lieu de cela, chaque contrat effectuée par un membre qui contribue à satisfaire à l’exigence doit satisfaire à la valeur minimale d’un seul contrat, comme requis pour une seule entité. Pour déterminer si l’entreprise coentreprise satisfait à l’exigence du nombre total de marchés, seul le nombre de marchés conclus par les membres, dont la valeur est égale ou supérieure à la valeur minimale requise, est agrégé. [↑](#footnote-ref-12)
13. Si l’état financier le plus récent concerne une période antérieure aux 12 derniers mois précédant la candidature, le motif doit en être fourni [↑](#footnote-ref-13)
14. Pour écarter tout doute, les effets d’une telle sanction sur la partie concernée concernent, de manière non exhaustive, (i) le dépôt de candidature à la préqualification, l’expression d’intérêt pour une mission de consultant, et la participation à un appel d’offres directement ou comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur, ou prestataire dans le cadre d’un tel contrat, et (ii) la conclusion d’un avenant ou un additif comportant une modification significative à un contrat existant. [↑](#footnote-ref-14)
15. Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d’appel d’offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l’offre du Proposant compte tenu de l’expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu’il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l’Emprunteur. [↑](#footnote-ref-15)
16. Les inspections menées dans ce cadre sont des vérifications sur pièces du fait de leur nature. Ils comprennent des activités de recherche documentaire et factuelle entreprises par la Banque, ou des personnes désignées par elle, afin de vérifier des aspects spécifiques relevant d’une enquête ou d’un audit, tel que l’évaluation de la véracité d’une accusation éventuelle de Fraude et Corruption, par le moyen de dispositif approprié. De telles activités peuvent inclure, sans limitation, d’avoir accès à des documents financiers d’une entreprise ou d’une personne et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, d’avoir accès à tous autres documents, données et renseignements (sous forme de documents imprimés ou en format électronique) jugés pertinents aux fins de l’enquête ou de l’audit et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, avoir des entretiens avec le personnel et toute autre personne, mener des inspections physiques et des visites de site, et obtenir la vérification de renseignements par une tierce partie. [↑](#footnote-ref-16)